



RCS : NANCY

Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00916

Numéro SIREN : 805 143 732

Nom ou dénomination : A.C.L

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2017 sous le numéro de dépôt 1412

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

V/REF :

N/REF : 2014 B 916 / 2017-B-1412

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 28/02/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Concernant la société

A.C.L

Société par actions simplifiée à associé unique

20 impasse Colonel Moll

54520 Laxou

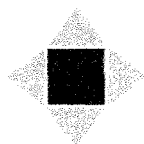
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1412 le 08/03/2017

R.C.S. NANCY 805 143 732 (2014 B 916)

Fait à NANCY le 08/03/2017,

LE GREFFIER ASSOCIE

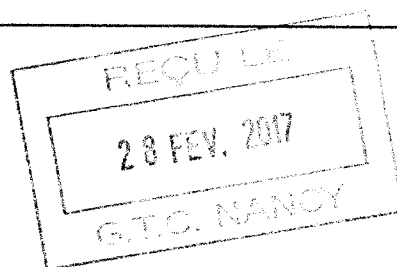




BATT & ASSOCIÉS

Expertise comptable
Audit & Conseil

25 Rue du Bois de la Chapelle
54300 VANDOEUVRE LES NANCY
Tél : 03 83 43 80 80
mandat@batt-associes.fr



SASU A.C.L.
4 Rue du Levant
54460 LIVERDUN

COMPTES ANNUELS

du 1^{er} Octobre 2014 au 31 Décembre 2015

certifiés conformes

A.C.L.
4, rue du Levant
54460 LIVERDUN
Tél. : 06 12 97 63 10
Mail : stephane.pierlot@free.fr
S.A.S. au capital de 20 000 € - SIRET 805 143 732 00016

SASU A.C.L.

Sommaire

Bilan	1
Compte de résultat	5
Liasse fiscale	8

Bilan

ACTIF	du 01/10/2014 au 31/12/2015 (15 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Marchandises	250 099		250 099	70,83		
Autres créances						
Autres	8 430		8 430	2,39		
Disponibilités	94 552		94 552	26,78		
TOTAL (II)	353 081		353 081	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	353 081		353 081	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	5,66
Résultat de l'exercice	27 169	7,69
TOTAL (I)	47 169	13,36
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
. Découverts, concours bancaires	190 819	54,04
Emprunts et dettes financières diverses	104 447	29,38
. Associés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 852	1,66
Dettes fiscales et sociales		
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 794	1,36
TOTAL (IV)	305 912	86,64
TOTAL PASSIF (I à V)	353 081	100,00

ACTIF	du 01/10/2014 au 31/12/2015 (15 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Marchandises	250 099		250 099	70,83		
370000 STOCK BAT. 12 RUE OBERLIN - NANCY	250 099		250 099	70,83		
Autres créances						
. Autres	8 430		8 430	2,39		
467100 SCP ANCEL ET MOULIN - ACQ ET VTE IMM MAXEV + OBER	980		980	0,28		
467110 SCP ANCEL ET MOULIN - ACQ IMM MAR. JUIN - NANCY	7 150		7 150	2,03		
467150 COPROPRIETE IMM 7AV MEURTHE-MAXEVILLE	300		300	0,08		
Disponibilités	94 552		94 552	26,78		
512100 BNP 3673 34	7 598		7 598	2,15		
512130 CIC PROMOTEUR 201	86 954		86 954	24,63		
TOTAL (II)	353 081		353 081	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	353 081		353 081	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres Capital social ou individuel (dont versé : 20 000) 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE <i>Résultat de l'exercice</i>	20 000 5,66 20 000 5,66 27 169 7,69	
TOTAL (I)	47 169	13,36
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes . Découverts, concours bancaires 512140 C/C PROMOTEUR 203 Emprunts et dettes financières diverses . Associés 455100 C/C PIERLOT STEPHANE Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES Dettes fiscales et sociales . Etat, impôts sur les bénéfices 444000 IMPOTS S/BENEFICES	190 819 54,04 190 819 54,04 104 447 29,58 104 447 29,58 5 852 1,66 3 352 0,95 2 500 0,71 4 794 1,36 4 794 1,36	
TOTAL (IV)	305 912	86,64
TOTAL PASSIF (I à V)	353 081	100,00

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/10/2014 au 31/12/2015 (15 mois)		Variation absolue		%
Ventes de marchandises		291 310	99,57		291 310	N/S
	<i>Ventes de marchandises</i>	291 310	99,57		291 310	N/S
Production vendue						
Prestations de services		1 260	0,43		1 260	N/S
Produits des activités annexes						
Production stockée						
Production immobilisée						
	<i>Production</i>	1 260	0,43		1 260	N/S
	Production de l'exercice	292 570	100,00		292 570	N/S
Achats de marchandises		486 110	166,15		486 110	N/S
Variation de stock de marchandises		-250 099	-85,47		-250 099	N/S
	<i>Consommation de marchandises</i>	236 011	80,67		236 011	N/S
Achats de Matières premières & autres approvisionnements						
Variation de stock de matières premières						
	<i>Consommation de matières premières</i>					
Sous traitance directe						
	Marge brute	56 558	19,33		56 558	N/S
Matières consommables		1 205	0,41		1 205	N/S
Services extérieurs		2 362	0,81		2 362	N/S
Autres Services extérieurs		19 343	6,61		19 343	N/S
	<i>Total</i>	22 909	7,83		22 909	N/S
	Valeur ajoutée produite	33 649	11,50		33 649	N/S
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés		149	0,05		149	N/S
Salaires et traitements						
Charges sociales						
	Excédent brut d'exploitation	33 500	11,45		33 500	N/S
Reprises / charges - transfert						
Autres produits						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
	<i>Total</i>					
	Résultat d'exploitation	33 500	11,45		33 500	N/S
Opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières		1 537	0,53		1 537	N/S
	<i>Résultat financier</i>	-1 537	-0,52		-1 537	N/S
	Résultat courant avant impôts	31 963	10,92		31 963	N/S
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
	<i>Résultat exceptionnel</i>					
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices		4 794	1,64		4 794	N/S
	Résultat de l'exercice	27 169	9,29		27 169	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/10/2014 au 31/12/2015 (15 mois)			Variation absolue	%
Ventes de marchandises	291 310	99,57		291 310	N/S
707001 VENTE 7 AV DE LA MEURTHE - MAXEVILLE	291 310	99,57		291 310	N/S
Ventes de marchandises	291 310	99,57		291 310	N/S
Production vendue					
Prestations de services	1 260	0,43		1 260	N/S
706100 LOYERS 7 AV DE LA MEURTHE - MAXEVILLE	1 105	0,38		1 105	N/S
706300 CHARGES LOC 7 AV DE LA MEURTHE - MAXEVILLE	155	0,05		155	N/S
Produits des activités annexes					
Production stockée					
Production immobilisée					
Production	1 260	0,43		1 260	N/S
Production de l'exercice	292 570	100,00		292 570	N/S
Achats de marchandises	486 110	166,15		486 110	N/S
607001 BATIMENT 7 AV DE LA MEURTHE - MAXEVILLE	236 011	80,67		236 011	N/S
607002 BATIMENT 12 RUE OBERLIN - NANCY	250 099	85,48		250 099	N/S
Variation de stock de marchandises	-250 099	-85,47		-250 099	N/S
603700 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-250 099	-85,47		-250 099	N/S
Consommation de marchandises	236 011	80,67		236 011	N/S
Achats de Matières premières & autres approvisionnements					
Variation de stock de matières premières					
Consommation de matières premières					
Sous traitance directe					
Marge brute	56 558	19,33		56 558	N/S
Matières consommables	1 205	0,41		1 205	N/S
606300 FOURNITURES ENTRET. & PETIT EQUIPEMENT	600	0,21		600	N/S
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	605	0,21		605	N/S
Services extérieurs	2 362	0,81		2 362	N/S
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 200	0,41		1 200	N/S
616000 ASSURANCES	1 162	0,40		1 162	N/S
Autres Services extérieurs	19 343	6,61		19 343	N/S
622600 HONORAIRES	2 771	0,95		2 771	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	50	0,02		50	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	128	0,04		128	N/S
625100 FRAIS REELS DEPLACTS & RECEPT DES ASSOCIES	3 209	1,10		3 209	N/S
625110 INDEMN. KILOM. FORFAITAIRES DES ASSOCIES	9 070	3,10		9 070	N/S
626100 FRAIS POSTAUX	44	0,02		44	N/S
626200 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	20	0,01		20	N/S
627200 COMMISS ET FRAIS SUR EMISSION EMPRUNT	3 700	1,26		3 700	N/S
627800 SERVICES BANCAIRES	351	0,12		351	N/S
Total	22 909	7,83		22 909	N/S
Valeur ajoutée produite	33 649	11,50		33 649	N/S
Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et versements assimilés	149	0,05		149	N/S
635110 CET (CVAE & CFE)	149	0,05		149	N/S
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Excédent brut d'exploitation	33 500	11,45		33 500	N/S
Reprises / charges - transfert					
Autres produits					
Amortissements et provisions					
Autres charges					
Total					
Résultat d'exploitation	33 500	11,45		33 500	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2014 au 31/12/2015 (15 mois)				Variation absolue	%
Opérations en commun						
Produits financiers	1 537	0,53			1 537	N/S
Charges financières	1 537	0,53			1 537	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES	-1 537	-0,52			-1 537	N/S
<i>Résultat financier</i>						
<i>Résultat courant avant impôts</i>	31 963	10,92			31 963	N/S
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
<i>Résultat exceptionnel</i>						
Participation des salariés	4 794	1,64			4 794	N/S
Impôt sur les bénéfices	4 794	1,64			4 794	N/S
695100 IMPOTS SUR LES SOCIETES						
<i>Résultat de l'exercice</i>	27 169	9,29			27 169	N/S

Liasse fiscale

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>A.C.L.</u>				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>4 Rue du Levant 54460 LIVERDUN</u>							
SIREN <u>8 0 5 1 4 3 7 3 2</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>							
				Exercice N clos le <u>31/12/2015</u>			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *		028	030			
	Immobilisations financières * (1)		040	042			
	Total I (5)		044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	250 099	062	250 099	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070			
		Autres * (3)	072	8 430	074	8 430	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	94 552	086	94 552	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
Total II		096	353 081	098	353 081		
Total général (I+II)				110	353 081	112	353 081
PASSIF				Exercice N-1 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	20 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	27 169		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	47 169		
	Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	190 819		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	5 852		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	104 447		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	305 912			
Total général (I + II + III)				180	353 081		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A.C.L.</u>		Néant ☐ *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR: 018		Exercice N clos le 31/12/2015			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	291 310		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218	1 260	
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222		
	Production stockée *			224			
	Production immobilisée *			226			
	Subventions d'exploitations reçues			230			
	Autres produits			232	292 570		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234	486 110		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	(250 099)		
	Variation de stocks (marchandises) *			238			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			242	22 909		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		244	149		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		246			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	259 070		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 500		
	Produits financiers (III)	280		294	1 537		
	Produits exceptionnels (IV)	290		300			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	4 794		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	27 169		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	27 169		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	4 794				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997					
	Entreprises nouvelles (44. sixies A)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Dont divers			Investissements outre-mer	344		
	ZFA (44. quaterdecies)	345					
	Créance due au report en arrière du déficit	346					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	31 963	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356					
	Déficits antérieurs reportables *				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	31 963	372
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.C.L.

Néant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A.C.L.										Néant ☒ *																																																																																																																
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																		
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																		
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																		
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																				
	Dotations		Reprises																																																																																																																							
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																				
Terrains	710		715		2																																																																																																																					
Constructions	720		725		3																																																																																																																					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																					
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																					
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																	
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																	
Déficits reportables				984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																					
Déficits de l'exercice				860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129																																																																																																																	
Total des déficits restant à reporter				870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800																																																																																																																	
VI DIVERS																																																																																																																										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																		
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																		
Montant de la TVA collectée								374																																																																																																																		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378																																																																																																																		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Exercice ouvert le : 01102014 et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois : 1 5		Néant ☐ *																		
I - Production de l'entreprise																						
Ventes de marchandises	108	291 310																				
Production vendue - Biens	109																					
Production vendue - Services	141	1 260																				
Production stockée	111																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143																					
Subventions d'exploitation reçues	113																					
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153																					
TOTAL 1	144	292 570																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers																						
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	486 110																				
Variation de stocks (marchandises)	122	(250 099)																				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	22 909																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128																					
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150																					
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135																					
TOTAL 2	152	258 920																				
III - Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	33 650																				
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	33 650																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	292 570																				
Période de référence	024	0	1	/	1	0	/	2	0	1	4	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	5
Date de cessation	186																					
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs																						
Effectifs moyens du personnel * :	376																					
dont apprentis	657																					
dont handicapés	651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861																					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.A.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122015

SIREN

8 0 5 1 4 3 7 3 2

Dénomination de l'entreprise

A.C.L.

Adresse (voie)

4 Rue du Levant

Code postal

54460

Ville

LIVERDUN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PIRRIOT Prénom(s) Stéphane

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance: Date 25/08/1975 N° Département 54700 Commune PONT-A-MOUSSON Pays FRANCE

Adresse : N° 4 Voie Rue du Levant

Code Postal 54460 Commune LIVERDUN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2015

SIREN

8 0 5 1 4 3 7 3 2

Dénomination de l'entreprise

A.C.L.

Adresse (voie)

4 Rue du Levant

Code postal

54460

Ville

LIVERDUN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

(2016)

A.C.L.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

SAS ACL

20 impasse du colonel MOLL

54520 LAXOU

LAXOU 15 juin 2016.

**Attestation de non obligation de fourniture de règles, méthodes ou annexes comptables
pour l'exercice 2015 de la SAS ACL.**

Avec 292 570€ de CA pour l'exercice 2015 et aucun salarié pour l'instant dans mon entreprise (je ne me prend pas encore de salaire). Mon entreprise ACL peut se dispenser d'annexes comptables car elle se situe en dessous de 2 seuils sur 3 dans sa catégorie comptable (≤ 700000 € de CA et $\leq$ à 10 salariés), comme le prévoit la directive européenne du 26 juin 2013 par exception à l'article L.123-12 du code du commerce, une dispense d'annexe pour les microentreprises (art L.123-16-1)

A.C.L.
4, rue du Levant
54460 LIVERDUN
Tél. : 06 12 97 63 10
Mail : stephane.pierlot@free.fr
S.A.S. au capital de 20 000 € - SIRET 805 143 732 00016



Société SAS A.C.L.

Au capital de 20 000 € .

Siège : 4, rue du Levant 54460 LIVERDUN

RCS n° 805 143 732 R.C.S. Nancy

certifié conforme
Jaiché

A.C.L.

4, rue du Levant

54460 LIVERDUN

Tél. : 06 12 97 63 10

Mail : stephane.pierlot@free.fr

S.A.S. au capital de 20 000 € - SIRET 805 143 732 00016

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 04/01/2016

L'an deux mille seize

Et le 4 avril

A 9 heures

L'associé unique de la Société par Actions Simplifiées A.C.L. s'est réuni en assemblée ordinaire et au siège social.

M. PIERLOT Stéphane préside la séance en sa qualité de gérant de la société A.C.L.

Seul Mr PIERLOT Stéphane est présent, il est propriétaire de 100 parts sociales, soit la totalité des parts sociales de la société ACL.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT DU

04/01/2016

Première résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 27168.76 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

M. PIERLOT Stéphane

pour la société A.C.L.

Jaiché